



**Parlement francophone bruxellois**  
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission spéciale du Règlement

---

**Convocation<sup>1</sup>**

**Vendredi 13 décembre 2013 – 12 h 30**  
**Parlement francophone bruxellois**  
**Rue du Lombard, 77 – Salle du premier étage**

**Ordre du jour**

- 1. Proposition de modification du Règlement du Parlement francophone bruxellois relative à la garantie de l'indemnité parlementaire lors du congé de maternité, de paternité et d'adoption**, déposée par M. Hamza Fassi-Fihri, Mme Michèle Carthé, Mme Anne Herscovici, M. Gaëtan Van Goidsenhoven, Mme Fatoumata Sidibé et M. Joël Riguelle  
102 (2013-2014) n° 1

- Désignation du rapporteur / de la rapporteuse.
- Exposé des auteurs de la proposition de modification du Règlement.
- Discussion générale.
- Examen et vote de l'article unique.
- Vote sur l'ensemble de la proposition de modification du Règlement.

**2. Divers**

**Composition de la commission**

Président : M. Hamza Fassi-Fihri  
Vice-présidentes : Mme Nadia El Yousfi, Mme Dominique Braeckman, Mme Marion Lemesre

**Membres :**

PS : Mme Michèle Carthé, Mme Nadia El Yousfi, M. Emin Ozkara  
Ecolo : Mme Dominique Braeckman, Mme Anne Herscovici  
MR : Mme Marion Lemesre, M. Gaëtan Van Goidsenhoven  
FDF : M. Michel Colson, Mme Fatoumata Sidibé  
cdH : M. Hamza Fassi-Fihri, M. Joël Riguelle

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).

---

<sup>1</sup> Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions de cette commission sont à huis clos.